Projet Pédagogique 2025-2026

ALSH TI KOBAN

MONTFORT SUR MEU

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS page 3
   - Adresse et environnement
   - Cadre réglementaire
   - Cadre Pédagogique
   - Les locaux

2. L'ENCADREMENT page 5
   - La direction
   - Les animateurs-trices
   - Les conditions d'accueil
     - Les taux d'encadrement
     - L'inclusion pour tous

3. LA REFLEXION PEDAGOGIQUE page 8
   - Le fonctionnement
   - Des fonctionnements à horaires exceptionnels
   - Les objectifs pédagogiques
     - Les intentions municipales
     - La mise en œuvre par l'équipe d'animation

4. LES DEMARCHES D'INSCRIPTIONS page 17
   - Le portail F@mille
   - La tarification

1. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Organisateur :

Mairie de Montfort sur Meu
Située boulevard Villebois Mareuil
35160 Montfort sur Meu

➢ Adresse et environnement

L'Accueil de Loisirs Ti Koban est situé au 12 ruelle des écoles sur la commune de Montfort Sur Meu (35160) au sein de la Maison de l'Enfance qui comprend :

- Le Multi Accueil Communautaire « Les Perles de Célia »
- L'Accueil de Loisirs municipal « Ti Koban »
- L'Espace jeux associatif « Les P'tits Chouns »

Il est situé à proximité du centre-ville et permet un accès aisé aux différentes commodités de la municipalité, des équipements sportifs, la piscine Océlia, Médiathèque Lagirafe, l'Avant-Scène et le Confluent (spectacle). Cela favorise une ouverture culturelle et sportive. De plus la proximité des forêts et les cours d'eau valorisent une sensibilisation environnementale.

➢ Cadre réglementaire

L'Accueil de Loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergements. Le service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux sports DSDEN d'Ille et Vilaine autorise et valide ses demandes d'autorisation d'ouverture pour chaque période (mercredis et vacances scolaires).
L'Accueil de Loisirs Ti Koban peut accueillir jusqu'à 120 enfants (dont 48 de moins de 6 ans).

➢ Cadre Pédagogique

L'Accueil de Loisirs est inscrit dans le Projet Educatif Local. Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) vise à mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet de formaliser un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant et après l'école, ceci dans le respect des compétences de chacun et en veillant à assurer la complémentarité des temps éducatifs.

L'Accueil de Loisirs et son équipe s'engagent donc dans une politique éducative locale et articulent leurs actions autour d'axes clairement définis entre l'équipe d'animation et la municipalité.

➢ Les Locaux

Rez de chaussée : Espace des - 6 ans

Etage : Espace des + 6 ans

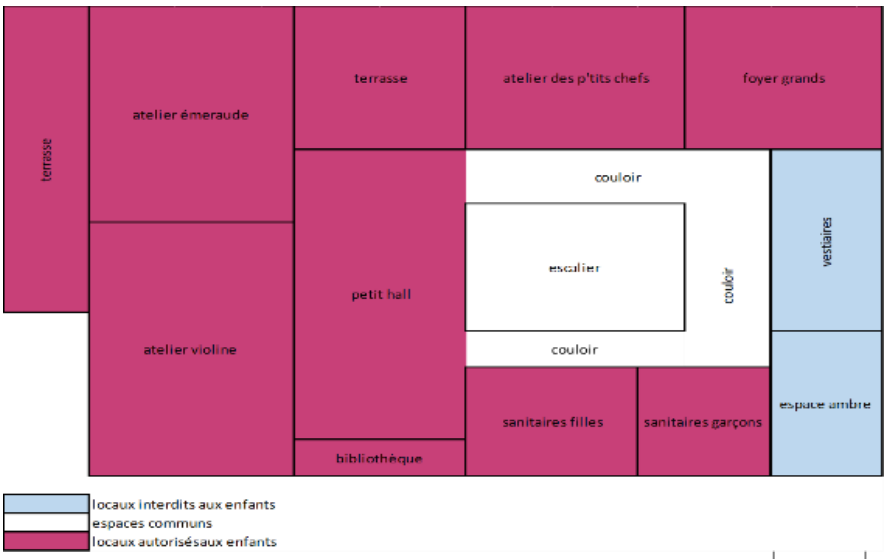

2. L'ENCADREMENT

➢ La direction

Aurélie PÉRON

Directrice Enfance-Jeunesse

Julia ORAIN

Directrice ALSH Ti-Koban

Sandrine JÉHANNIN

Directrice Adjointe ALSH Ti-Koban

- Responsable de l'équipe
- Développe les partenariats et la communication avec tous les acteurs
- Garant du Projet Pédagogique
- Garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Assistant sanitaire
- Gestion d'équipe
- Assume les fonctions de coordination, d'évaluation de gestion , d'organisation
- Evaluation des projets
- Communication et disponibilité avec les familles, le personnel de service , les enfants, les élus, les services administratifs.

➢ Les animateur-trices

Alexis NEVEU

Aline BERTHELOT

Pauline BROUDIC

Coralie GIGOMAS

Nicolas MALBEC

- Respecte et applique le projet pédagogique élaboré en équipe
- Assure la sécurité et le bien être des enfants
- Prépare des activités, les met en place et les mène à bien
- Anime les temps quotidiens
- Est présent et disponible pour les enfants mais aussi pour les parents
- Instaure un imaginaire et participe à son développement moteur et éducatif

Eline GUILLET

Julie RENAULT

Yzaline BOULANGER-RAVELEAU

Inès VETO

Chloé SEVAER

Ricardo ROCHA

Yoann LE CORRE

Marine COCHARD

En complément des agents permanents annuels, l'équipe est complétée par des animateurs-trices saisonniers à chaque période de petites et grandes vacances. Ces derniers sont tous diplomés de l'animation (BAFA, CAP petite enfance, ou équivalence). L'équipe accompagne les stagiaires BAFA dans leur cursus de formation.

➢ Les conditions d'accueil

L'accueil de loisirs peut recevoir tous les enfants de la commune agés de 3 ans à 12 ans révolus.

Pour les enfants de moins de 3 ans, il est nécessaire de prendre contact avec la direction de l'établisssement afin de vérifier que l'enfant répond aux critères du code de l'Action Sociale (scolarisation effective avant la date anniversaire des 3 ans de l'enfant).

Les taux d'encadrement sont définis par la DSDEN :

	Pour les – 6 ans	Pour les + 6 ans
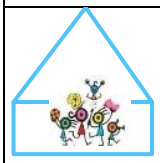 Au Centre de loisirs		
A la Piscine		

L'inclusion pour tous :

« L'intégration et l'accès aux loisirs des mineurs et de l'adulte handicapés physiques, sensoriels ou mentaux constituent une obligation nationale » Loi d'orientation du 30 juin 1975.

« Les états parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie active. » Article 23 de la Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 15 février 2005 prévoit que l'accès et l'accueil doivent être possibles sans discrimination pour toutes catégories de personnes avec handicap, dans les établissements recevant du public.

A ce titre, pour répondre au rythme et aux besoins de l'enfant, il a été fait le choix de différencier la prise en charge des enfants selon leur tranche d'âge et de s'adapter aux besoins spécifiques de chacun.

Afin de préparer au mieux l'arrivée des enfants en situation d'handicap, les familles sont invitées à rencontrer la direction pour préparer au mieux leur arrivée.

La direction et l'équipe s'engage à :

- Faciliter l'inclusion de l'enfant ayant des besoins spécifiques
- Favoriser l'intégration sur le lieu de loisirs de l'enfant ayant des besoins spécifiques en lui donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres enfants
- Prendre connaissance des informations fournies par la famille de l'enfant afin de réunir les conditions optimales de réelle coopération pour un bon déroulement de l'accueil

3. LA REFLEXION PEDAGOGIQUE

➢ Le fonctionnement

«Une journée à l'ALSH TI Koban, ce n'est pas qu'une amplitude horaire de 7h à 19h … Ce sont pleins de moments de Vie pour vos enfants ! »

Péricentre
Matin (7h-9h30)
Soir (17h-19h)

- Accueil des Familles/ Enfants
- Transmissions entre les familles et l'ALSH
- Echanges informels
- Espaces aménagés
- Activités autonomes et accompagnées

Accueil / Informe / Rassure / Accompagne / Est à l'écoute / Transmet l'information aux différents partenaires

Activités
Matin (9h45-11h30)
A.Midi (14h30-16h30)

- Animations adaptées par tranche d'âges
- Diversité de proposition (artistiques, sportives, …)
- Echanges entre les groupes
- Ouverture sur le territoire
- Investissement des enfants dans les projets

Anime / Encadre/ Propose / Joue / Accompagne / Motive / S'adapte / Met en valeur chaque enfant

Repas
(11h45-13h00)

- Préparation et prise de repas au restaurant scolaire municipal
- Self pour les élémentaires / Service à table pour les maternels
- Lieu d'éducation au gôut
- Moment d'échanges avec les enfants et entre eux
- Les animateurs-trices mangent avec les enfants (vacances)
- Sortie échelonnée (self)

Sert / Aide / Accompagne / Collabore / Partage / Respecte les spécifités alimentaires (allergies, maladies…..)

Temps de Sommeil
(13h-15h)
& Relaxation
(13h30-14h30)

- Espaces dédiés au sommeil (2 dortoirs différents)
- Respect des besoins spécifiques de chacun
- Lit/draps/couette fournis
- Musique douce / pénombre
- Réveil échelonné

Rassure / Accompagne /Présence de l'adulte….

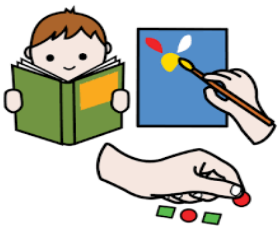

Temps Calmes
(13h15- 14h15)

- Moment de digestion
- Activités autonomes et/ou dirigées
- Possibilités de temps de repos (tapis gym)
- Atelier Yoga et activités douces
- Temps de lectures / contes …
- Echanges informels

Surveille / Encadre / Propose / Partage / Joue /apaise

➢ Des fonctionnements à horaires exceptionnels

Des temps forts, tels que « soirées » ou « nuitée » sur centre peuvent être organiser afin de répondre à des objectifs particuliers :

- Favoriser l'autonimie
- Tester une expérimentation pour l'enfant
- Découvrir le centre sous un autre aspect
- Développer la dynamique de groupe
- Première expérience de soirée/nuit en dehors du cercle familial

Les soirées 19h-22h

- 12 enfants max + 2 animateur-trices
- Préparation du repas avec les animateurs à l'issu du temps d'accueil de la journée
- Utilisation de la cuisine pédagogique
- Animation à thème (loup garou, just dance …)

Les nuitées 19h-9h le lendemain

- 12 enfants max + 2 animateur-trices
- douches (bloc sanitaire de la salle de sports Cosec – 3 min à pieds)
- Préparation du repas avec les animateurs à l'issu du temps d'accueil de la journée
- Utilisation de la cuisine pédagogique
- Animation à thème
- Nuitée sous tente dans la prairie
- Réveil échelonné & Petit déjeuner

Des nuitées pourront être proposées à titre exceptionnel à des enfants de -6 ans dans le cadre de la mixité du groupe avec des enfants de +6ans. Objectifs : créer du tutorat entre les enfants, créer du lien entre certaines fratries, créer de l'échange entre les enfants et les animateurs.

➢ Les objectifs pédagogiques

La Ville de Montfort-Sur-Meu définit les grandes intentions éducatives et demande à l'équipe dirigeante de mettre en action leurs valeurs.

La direction, en lien avec l'équipe d'animation se réunit une première fois pour définir les objectifs opérationnels. Ensemble, ils déterminent les actions et les moyens à mettre en place pour y répondre. Ils se réunissent 3-4 fois par an pour ajuster et évaluer le projet commun

Les intentions municipales

1. **L'enfant en devenir :** Accompagner l'enfant dans sa construction en respectant ses besoins, son rythme et lui permettre de développer son autonomie.
2. **L'enfant engagé :** Comprendre le monde d'aujourd'hui et construire ensemble celui de demain.
3. **L'enfant curieux :** Comprendre le monde d'aujourd'hui et construire ensemble celui de demain.
4. **L'enfant acteur:** Développer les projets d'éducation sportive, artistique et culturelle en lien avec la vie locale.
5. **L'enfant entouré :** Fédérer les acteurs éducatifs pour une construction d'un projet cohérent dans la complémentarité
6. **L'enfant 2.0 :** Apprendre à gérer les usages numériques et créer des projets innovants grâce aux nouvelles technologies

La mise en œuvre par l'équipe d'animation

Chaque objectif est décliné en objectifs opérationnels. L'équipe d'animation réfléchit ensemble à des moyens concrets pour y répondre. Au cours de l'année, d'autres actions pourront être mises en place et proposées … Le quotidien et les besoins des enfants pouvant évolués.

Pour répondre à ses objectifs, l'équipe d'animation élabore des projets d'animations à chaque période :

- Périodes des Mercredis entre chaque vacances
- Petites Vacances et Eté

L'ENFANT EN DEVENIR : ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SA CONSTRUCTION IDENTITAIRE, EN RESPECTANT SES BESOINS, SON RYTHME ET LUI PERMETTRE DE DEVELOPPER SON AUTONOMIE.

METTRE EN VALEUR L'ENFANT

- Affichage des réalisations : montage photos dans le hall, blog, expositions des créations...
- Solliciter l'enfant dans les projets d'animation : participation, aide, réalisation, mise en oeuvre de leurs idées ...
- Communication avec les familles: valorisation des enfants, les laisser entrer dans les salles ...

DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

- Temps d'échanges
- Choix de l'enfant
- Responsabilisation de l'enfant dans les gestes du quotidien
- Aménagement des espaces
- Règles de vie commune
- Activités/temps forts de coopération entre les groupes
- Danse du matin

RESPECTER LE RYTHME DE CHACUN

- Temps calmes et de repos adaptés
- Réveil échelonné
- Aménagement des espaces
- Supports pour le répérage temporel : time timer, horloge du temps ...
- Activités libres

L'ENFANT CURIEUX : COMPRENDRE LE MONDE D'AUJOURD'HUI ET CONSTRUIRE ENSEMBLE CELUI DE DEMAIN.

TENDRE VERS LE ZERO DECHET

- Activités avec du matériel de récupération
- Poubelles de Tri sélectif
- Sensibilisation des équipes et des enfants par le SMICTOM
- Pique Nique en grand contenant (sorties)
- Rénovation d'anciens jeux / jouets
- ...

DEVELOPPER LES MOBILITES DOUCES

- Mutualisation des transports
- Favoriser les sorties proches
- Permis vélo/draisienne/piéton
- Sortie sur Rennes en train
- Randonnée vélo
- Mercredis à pieds (navette MV)

PROMOUVOIR LES ACTIONS ECO CITOYENNES

- Participation annuelle à l'action "Nettoyons La Nature"
- Réflexion sur un compost local
- Création d'un jardin sensoriel
- Sensibilier aux gaspillages énergétiques (affichages, rappel, montages vidéos ...)
- Création de notre propre action " journée sans papier"
- Brouette nomade ...

L'ENFANT 2.0 : APPRENDRE A GERER LES USAGES NUMERIQUES ET CREER DES PROJETS INNOVANTS GRACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES.

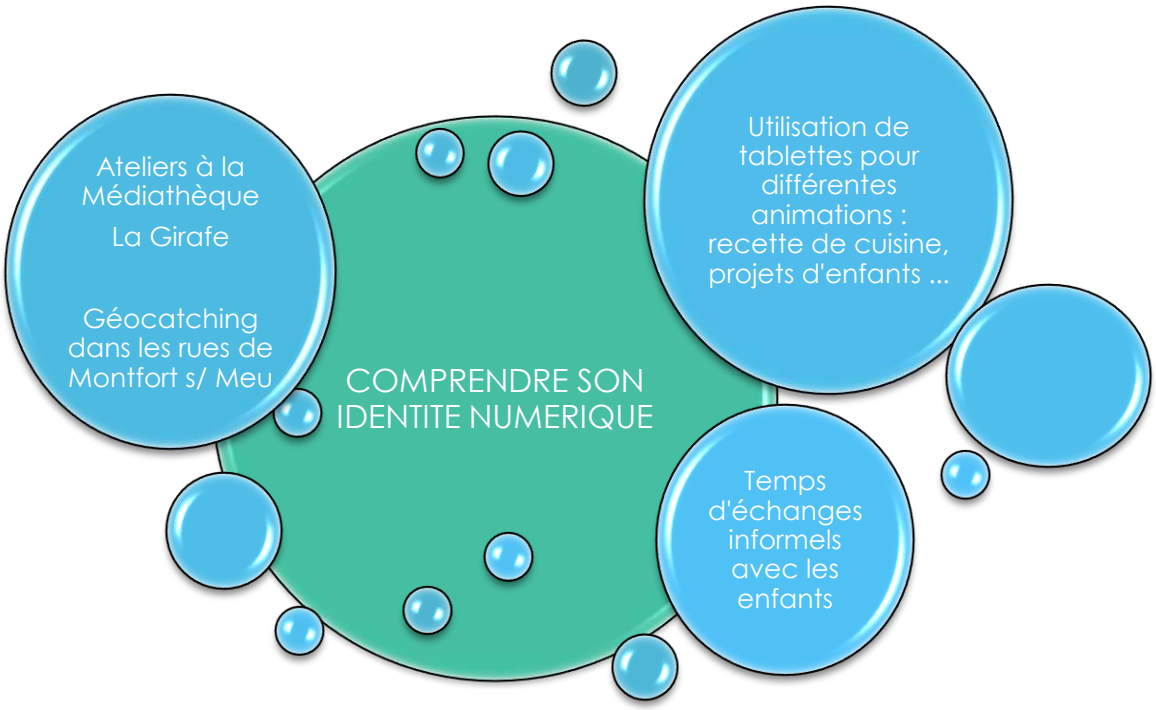

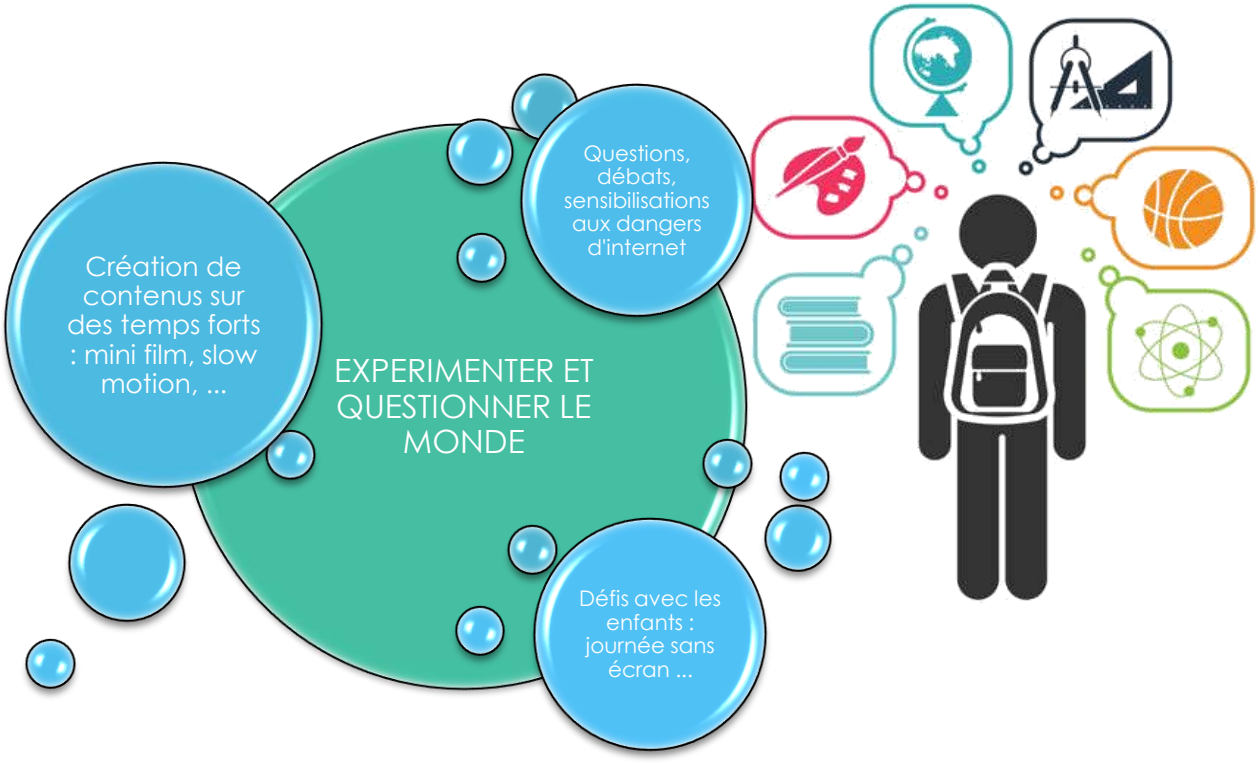

L'ENFANT ENGAGE : ENCOURAGER TOUTES LES SOLIDARITES, S'ENTRAIDER AU QUOTIDIEN, ACCUEILLIR L'AUTRE DANS SES DIFFERENCES.

DEVELOPPER LES PASSERELLES	POURSUIVRE LES ACTIONS DE RENCONTRES SOLIDAIRES
Accueil et accompagnement de l'enfant avec ses différences (handicap, besoins spécifiques)	Entraide au quotidien (parrainage dans les grands jeux pour les plus jeunes, temps de lecture d'histoires par les plus grands ...)
Aide des servives techniques pour les créations artistiques	Inter-centre avec les enfants des accueils de loisirs du terrritoire
Animations communes avec le Cap jeunes pour les +8ans	Animations avec les résidants de l'Hopital de Montfort et la Résidence de L'Ourme

L'ENFANT ACTEUR : DEVELOPPER DES PROJETS D'EDUCATION SPORTIVE, ARTISITIQUE ET CULTURELLE EN LIEN AVEC LA VIE LOCALE.

PROPOSER DES ACTIONS EN LIEN AVEC LES EVENEMENTS DE LA VILLE

- S'inspirer des actions de la ville (octobre rose, Noël, Téléthon...)
- Restaurant scolaire : Projet culinaire
- Projets aide avec les services techniques
- ...

PROPOSER UN PARCOURS ARTISTIQUE, CULTUREL et SPORTIF

- Spectacles de la Saison Culturelle de la Ville
- Stages sportifs avec les associations du territoire
- Ateliers Numériques et Lecture avec la Médiathèque La Girafe
- Lien avec les actions de Montfort Communauté (Trémelin, Aparté...)
- ...

METTRE EN AVANT NOTRE CULTURE REGIONALE

- Lien avec le conservateur des collections de la Ville (parcours, visite, ...)
- Sorties sur cette thématique au sein du Pays de Brocéliande (chateau de Comper, sites légendaire ...)
- ...

L'ENFANT ENTOURE : FEDERER LES ACTEURS EDUCATIFS POUR UNE CONSTRUCTION D'UN PROJET COHERENT DANS LA COMPLEMENTARITE

- Réunions régulières entre professionnelles
- Collecter les ressentis au moyen de questionnaires

Favoriser la communication entre les acteurs autour de l'enfant

Renforcer la parentalité

- Temps de rencontres et d'échanges avec les familles
- Portes ouvertes de l'ALSH
- Kermesse
- Spectacle de fin d'été
- Après-midi « venez jouer à Ti Koban »

4. LES DEMARCHES D'INSCRIPTION

➢ Le Portail Montfort Famille

https://montfortfamille.portail-familles.app

Chaque famille dispose d'un accès personnel au portail Famille pour réaliser ses démarches d'inscription. Plusieurs documents sont disponibles pour épauler les familles dans leurs démarches :

- Périodes d'ouvertures
- Règlement intérieur
- Projets pédagogiques
- Protocole sanitaire
- Programmes d'animation

Une mise à jour annuelle reste obligatoire tous les ans (quotient familial, dates vaccination, personnes autorisées …)

➢ Les tarifs

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial des familles.

ALSH Ti Koban

Désignation	Tranches Quotient Familial	TARIFS A Compter du 01/09/24	
		MONTFORTAIS/ULIS/ CLASSE BILINGUE	HORS MONTFORTAIS
Journée sans repas	0 à 550	7,95 €	8,45 €
	551 à 900	8,40 €	8,90 €
	901 à 1200	8,70 €	9,20 €
	1201 à 1400	9,20 €	9,70 €
	1401 à 1600	9,60 €	10,10 €
	1601 à 2000	9,85 €	10,35 €
	2001 à 3500	9,95 €	10,45 €
	3501 & plus	10,10 €	10,60 €
Demi journée sans repas	0 à 550	5,40 €	5,65 €
	551 à 900	5,55 €	5,80 €
	901 à 1200	5,70 €	5,95 €
	1201 à 1400	6,20 €	6,45 €
	1401 à 1600	6,25 €	6,50 €
	1601 à 2000	6,55 €	6,80 €
	2001 à 3500	6,65 €	6,90 €
	3501 & plus	6,85 €	7,10 €
Goûter	Sans distinction	0,45 €	0,45 €
Repas	Sans distinction	Cf Tarifs Restauration scolaire	
Pénalités	Sans distinction	50 % du tarif applicable	

Pour les sorties, stages & cycles d'activités, un supplément par enfant peut être facturé en sus

(Information dans les programmes)

Catégorie	Tarif
A	2 €
B	3 €
C	4 €
D	6 €
E	10 €

Restauration

Enfants Scolarisés ou fréquentant l'ALSH	Tranches Quotient Familial	TARIFS A compter du 01/09/24	
		MONTFORTAIS/ ULIS/CLASSE BILINGUE	HORS MONTFORTAIS
Repas	0 à 550	0,80 €	1,00 €
	551 à 900	1,00 €	1,00 €
	901 à 1200	2,80 €	2,95 €
	1201 à 1400	3,80 €	3,95 €
	1401 à 1600	4,30 €	4,45 €
	1601 à 2000	4,50 €	4,65 €
	2001 à 3500	4,60 €	4,75 €
	3501 & plus	4,85 €	5,00 €
Pénalités	Sans distinction	50 % du tarif applicable	

Péricentre

Prestation	Tranches Quotient Familial	TARIFS A compter du 01/09/24	
		MONTFORTAIS/ULIS /CLASSE BILINGUE	HORS MONTFORTAIS
Créneau de 15 min	0 à 550	0,15 €	0,20 €
	551 à 900	0,20 €	0,25 €
	901 à 1200	0,25 €	0,30 €
	1201 à 1400	0,30 €	0,35 €
	1401 à 1600	0,35 €	0,40 €
	1601 à 2000	0,40 €	0,45 €
	2001 à 3500	0,45 €	0,50 €
	3501 & plus	0,50 €	0,55 €
Créneau de 5 min au-delà de 19H00	Sans distinction	1,10 €	
Goûter	Sans distinction	0,45 €	
Pénalités - Absence injustifiée matin	Sans distinction	0,30 €	
Pénalités - Absence injustifiée ap-m	Sans distinction	0,50 €	
Pénalités - Présence sans inscription	Sans distinction	50 % du tarif applicable	

NOTES

CONTACT

ASLH TI Koban
12 Ruelle des Ecoles
35160 MONTFORT-MEU
02.23.43.57.64 / 06.85.57.51.59
accueildeloisirs.direction@montfort-sur-meu.bzh